

Amers le 21 janvier 190

Monsieur Van Nieu

Excusez moi de ne vous avoir encore
écrit mais ne sachant pas qui
est chargé du renvoi des tableaux
je viens vous demander de ne
pas renvoyer à mon adresse celui
que j'ai présenté, mais de vou-
loir attendre quelques jours jus-
qu'à ce que j'ai pu vous donner

l'adresse à laquelle il devra
être expédié.

Très agréablement, Monsieur,
mes salutations Distinguées

H. Guffens
rue Mozart 9
Anvers

49/3
1/1

13/3

A. R. & M. M. to the PA
H

Par votre rapport et
daté du 22 x écoulé
[B. H. N° 3080] / Vous
avez bien voulu nous
informer de l'existence
d'un certain nombre de
lettres de la même
de la même nature on
ne les a pas encore
par la même on leur
de la part d'un certain
de l'Assemblée & les Doyens
de la même d'après leur
Chartes & privilèges avec

Anvers le 23 Janvier 1903

Monsieur Van Moer.

Comme je vous en ai
prévenu je vous envoie ci-
contre l'adresse à laquelle
le tableau devra être envoyé.

Truilly agréer mes salu-
tations très distinguées

H. Guffens

~~Rue Mozart 9~~

M. Joseph Peert Campens
Rue de Courtrai 16.
Gand

arriver de l'étranger
d'après les nouvelles
des autres personnes
de la part de ceux qui
sont en question

Il n'est pas d'avis de l'un
de ses amis
~~En fin de compte~~

Le ^{de} ~~Voir~~ de la terre
de l'empire de la terre
de la terre de la terre
de la terre de la terre
de la terre de la terre

Les personnes qui
sont de la terre de la terre
de la terre de la terre
de la terre de la terre
de la terre de la terre

Vendredi x
O.C.D.
h.

MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE.

DIRECTION
DES
Beaux-Arts.

N° 30805.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date
et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de la direction.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 22 Xbre 1902

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que
Melle Guffens a été autorisée à soumettre à votre
examen, en vue de son acquisition pour les musées,
un tableau de son père représentant "les Négociants
et les doyens de la Hanse déposant leurs chartes et
privileges aux archives de l'abbaye St. Michel à
Anvers".

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considé-
ration distinguée.

Le Ministre,

